LA LETTRE DES ESTATS GENERAUX DES Provinces Unies des Pais Bas, ENVOYEE A SA Majeste le Roy DE LA GRANDE BRETAGNE, Par un Trompette :

AVEC LA RESPONSE DE SA MAJESTE A ladite LETTRE

Toutes les Deux Publiées par Ordre de sadite Majesté.



A LONDRES,
De l' Imprimerie des Assignés de Jean Bill et Christophle Barker, Imprimeurs de Sa Majesté. 1673.

 (61.)

LA LETTRE DES ESTATS GENERAUX DES *Provinces Unies des Pais Bas*, Envoyée a' Sa MAJESTE Le ROY de la *Grande Bretagne*, &c. Par un Trompette.

SIRE,



Comme nous n'avons jamais rien eu plus à coeur que de meriter la bienveillance de vostre Majesté, et de cultiver une Amitié qui avoit esté autresfois hereditaire entre le Royaume de Vostre Majesté et cette Republique; nostre douleur a esté extreme lors que nous avons veu Vostre Majesté dans des sentiments d'aigreur contre nous, et que par les artifices de personnes mal-intentionnées, Vos Sujets et les Nostres ont esté accablés des miseres qui sont inseparables de la Guerre, et se sont veus reduits à répandre un sang qui avoit tousiours esté cher aux uns et aux autres. La triste experience que nous en avions faite de part et d'autre dans la Guerre precedente, nous avoit fait croire en mesme temps, qu'apres nous estre réunis, la Paix estoit un bien qu'on ne pourroit plus nous ravir. Et nous en estions d'autant plus persuadez, que les Nouvelles Alliances auxquelles nous estions entrez, sembloient devoir rendre nostre Union eternelle: Mais comme

pour le chaſtiment des deux Nations, la Providence Divine a permis que les choſes ne demeuraſſent pas long temps dans cet Eſtat heureux, nous ne nous apperceuſmes pas pluſtoſt de la méſintelligence qui commençoit à naiſtre, que nous nous creuſmes obligez de faire tous les efforts imaginables pour en arreſter le cours, et ne rien oublier de tout ce qui pourroit contribuer à prevenir un auſſy grand mal qu'eſtoit celuy d'une Rupture. Dans cette veûe, ſur ce qu'on nous aſſeura que Voſtre Majeſté s'eſtoit offenſée d'une Medaille, dont nous n'avions permis la vente, que parce qu'elle nous avoit paru tresinnocente, nous la ſupprimaſmes d'abord, et meſme fiſmes rompre les coins de crainte qu'on n'en fiſt quelqu' une en ſecret; Et pour donner à Voſtre Majeſté des preuves plus eſſentielles de l'eſtime que nous faiſions de ſon Amitié, nous luy accordaſmes tout ce qu'il luy pleut de nous demander en faveur des habitans de Surinam, quelque prejudiciable que la choſe nous fuſt, et quelque raiſon que nous euſſions d'ailleurs de n'y pas conſentir. Nous Vous envoyaſmes en meſme temps le Sieur Van Beuningen afin d'effacer (s'il eſtoit poſſible) les ſiniſtres impreſſions qu'on travailloit à donner à Voſtre Majeſté, et pour mettre la derniere main à un Reglement que l' Ambaſſadeur de Voſtre Majeſté avoit propoſé entre Voſtre Compagnie des Indes Orientales et la Noſtre. Depuis cela, quoy que le peu de ſuccés qu'avoit eu la Negotiation du dit Sieur Van Beuningen, ne nous donnaſt que trop de ſujet de craindre que nous ne reüſſirions pas mieux à l'avenir; Cependant, d'abord que nous appriſmes qu'on vouloit perſuader Voſtre Majeſté, autant contre la vraye ſemblance, que contre toute verité, que nous traittions ſous-main avec la France au prejudice de Vos Intereſts, nous donnaſmes ordre ſans delay a l' Ambaſſadeur que nous avions auprés de Voſtre Perſonne, de declarer à Voſtre Majeſté de noſtre part, que pour faire voir la fauſſeté des bruits qu'on faiſoit courir à noſtre déſavantage, et pour luy donner des marques eſſentielles et inconteſtables de la ſincerité de nos intentions, nous eſtions preſts d'entrer avec Elle en telle Alliance qu'il Luy plairoit, pour eſtroitte qu'elle peuſt eſtre, et d'aller encore beaucoup au delà de tout ce que nous avions deſja fait pour affermir le repos de l' Europe. L'affaire du Pavillon ſurvint en ſuitte; en quoy nous croyons nous eſtre conduits avec tout le reſpect imaginable pour la perſonne de Voſtre Majeſté: Et quoy que la Reſponſe que nous fiſmes au Memoire de Son Ambaſſadeur ſoit telle que nous ſerons tousjours preſts de la ſoûmettre au jugement de toute l' Europe; cependant, ſur ce qu'on ſe plaignit qu'elle eſtoit obſcure et inſuffiſante, nous envoyaſmes à Voſtre Majeſté un Ambaſſadeur Extraordinaire, et donnaſmes pouvoir à luy, et à noſtre Ambaſſadeur Ordinaire, d'eſclaircir ce qu'on trouveroit obſcur, et d'adjouſter ce qui ſeroit neceſſaire. Mais au lieu d'entrer avec eux en des Conferences reglées, et leur faire voir ce qu'il y avoit de defectueux en noſtre Reſponſe, ils furent negligés, et on ne leur accorda la Conference ſur le point qui auroit pû terminer tous nos differens, qu'une heure apres que la Declaration de Guerre de Voſtre Majeſté avoit eſté leûe et approuvée dans Son Conſeil.

Tout cela, SIRE, fait aſſez voir avec quelle application et avec quel zele nous avons travaillé à ſatisfaire Voſtre Majeſté, et eſteindre dans ſa naiſſance un feu, qui eſt ſur le point de conſumer toute la Chreſtienté. Et comme nous ne ſommes entrés dans cette Guerre, que par la neceſſité indiſpenſable de defendre et de proteger nos Sujets; nous avons continué depuis la Rupture à rechercher autant que nous avons pû l' Amitié de voſtre Majeſté, et ne nous ſommes jamais laſſés de Luy faire des ouvertures de paix. Nous Luy envoyaſmes pour cela au mois de Juin de l' Année precedente, nos Deputez Extraordinaires, qui furent confinez à Hampton Court, ſans leur vouloir donner d' Audiance, ni entendre ce qu'ils avoient à dire de noſtre part.

part. Un Ministre de l'Electeur de Brandenburgh passa aussy en Angleterre pour le mesme Sujet, et s'estoit chargé, à nostre priere, de bien representer à Vostre Majesté le desir ardent que nous avions de la voir dans d'autres sentimens, et la disposition où nous estions de faire tout ce qui seroit en nostre pouvoir pour acquerir de nouveau l'honneur de Sa bienveuillance. Depuis cela, sur la proposition qui fut faite par les Mediateurs d'une Tresve generale, parceque selon nostre jugement nous ne pouvions pas y donner les mains sans hazarder le salut de nostre Estat, pour faire voir d'ailleurs à Vostre Majesté à quel point nous souhaittions de Luy donner toutes les marques possibles de nostre respect, et afin de procurer à ses Sujets tous les avantages qu'ils auroient pû tirer d'une Tresve generale, nous en offrismes une par mer à Vostre Majesté, pour le terme d'un an, ou pour plus long temps, si Elle le trouvoit à propos; ne croyans pas alors dans l'Estat où estoient les choses, pouvoir donner de plus grande preuve de la passion ardente que nous avions d'applanir le chemin à une heureuse reconciliation, qu'en mettant tous les Sujets de vostre Majesté en estat de gouster toutes les douceurs de la paix, cependant que les nostres auroient souffert toutes les incommodités de la guerre. Les Ministres du Roy d'Espagne ont representé de temps en temps les mesmes choses à Vostre Majesté, et ont souvent reiteré leurs instances pour La porter à la Paix. Mais outre toutes ces avances, et les demarches que nous avons faites en public, nous nous sommes encore servis de moyens que nous avions jugés plus efficaces: Et Monsieur le Prince d'Orange, autant par son inclination propre, qu'à la priere que nous Luy en avons souvent reiterée, s'est servi de toutes les voyes imaginables pour nous faire redonner par vostre Majesté l'honneur de son Amitié, et Luy representer l'avantage et la gloire qu'Elle pouvoit acquerir, en restablissant le repos de la Chrestienté, et en nous donnant la Paix que nous avions tant de fois et si ardemment desirée. Mais quoyque nous eussions tout sujet d'esperer, que les instances d'un Prince qui a l'honneur de Vous toucher de si prés, et dont le merite personel est si cogneu, l'emporteroient enfin sur ceux qui nous sont mal-affectionnés, et que d'ailleurs nous eussions de la peine à croire qu'apres que les interests de son Altesse et les nostres estoient devenus communs, et n'avoient plus rien de separé, Vostre Majesté voulust continuer dans ses premiers sentimens, et essayer encores d'envelopper dans nostre ruine un des plus illustres Princes de son sang: Nous avons veu neanmoins avec beaucoup de douleur, que toutes ces raisons se sont treuvées esgallement foibles, et que vostre Majesté n'à pû estre portée par aucun motif à rien relascher de Sa premiere rigueur. Ainsy lors que nous attendions une response favorable à nos ouvertures, on nous a declaré à Cologne qu'il n'y avoit point de Paix à esperer, à moins que d'accorder non seulement à Vostre Majesté et au Roy tres Chrestien, mais aussy à l'Electeur de Cologne et à l'Evesque de Munster des conditions qu'on n'a jamais demandé à un Peuple libre, et qui peuvent si peu estre proposées comme des Articles de Paix, qu'elles ne sçauroient estre que les suites d'une conqueste absolue, la subversion de la Religion reformée, dont Vostre Majesté et les Rois Ses tres illustres Predecesseurs ont esté le plus ferme appuy et les Defenseurs, et qui emportoient en mesme temps non seulement nostre ruine entiere, mais aussy celle des Pais Bas du Roy d'Espagne.

Cela nous a obligés de nostre costé, apres nous estre resolus à une deffence necessaire, de presser nos amis d'entrer avec nous dans une Alliance plus estroite; Et il a pleu à Dieu de benir tellement nos soins et les moyens dont nous nous sommes servis pour cela, que la tres Auguste Maison d'Austriche s'est declarée en nostre faveur, et le Serenissime Roy d'Espagne en particulier a conclu avec nous une Ligue Offensive et Defensive, en vertu de laquelle il a desja declaré la Guerre au Roy de France. Les choses estant dans cet estat, SIRE, Vostre Majesté croira sans peine que les suites en doivent estre

plus grandes ; mais avant que le mal soit sans remede, nous avons voulu faire un dernier effort, et Vous asseurer que quelque changement qui soit arrivé dans l' Europe, nostre deference et respect pour Vostre Majesté est tousjours le mesme ; Et que quelques considerables et quelques puissans que soient nos Alliés, nous n'en sommes pas moins disposés à donner à Vostre Majesté toute la satisfaction qu' Elle peut raisonnablement pretendre ; et nous avons ce bonheur que nos Alliés sont dans les mesmes sentiments: Nous osons esperer que Vostre Majesté ne refusera pas à nostre priere et à leur intercession ce que nous n' avons peu obtenir jusques à present ; Et qu'elle ne voudra pas augmenter la desolation qui n' est desia que trop universelle.

Mais afin de ne rien oublier de ce qui peut y porter Vostre Majesté, nous La supplions de faire reflexion sur tout ce qui s' est passé depuis le commencement de la Guerre ; Et de considerer en mesme temps qu' elle est devenue generale de particuliere qu' elle estoit. Lors que Vostre Majesté S'y est engagée nous estions les seuls Ennemis ; presentement une grande partie de l' Europe n'y est pas moins interessée que nous ; Et Vostre Majesté ne peut continuer une Guerre qui a deja esté si ruineuse, sans la declarer à ceux qui se sont unis avec nous, et sans hazarder le salut de toute la Chrestienté, si les Armes du Roy de France se trouvent victorieuses par le secours que Vous luy donneriez. D' ailleurs Vostre Majesté ne sçauroit plus trouver mauvais que nous n' accordions ce qu' elle pourroit nous demander pour la France, puis que par une necessité indispensable nous ne le pouvons plus faire sans concert de nos Alliés. Ainsy comme le Traitté general se trouve accompagné de beaucoup de difficultés, et que nous prevoyons que ce sera le moyen de continuer cette malheureuse Guerre, que nous souhaitterions de finir promptement, sur tout avec Vostre Majesté, nous nous estimerons bien heureux si quelques unes de ces considerations peuvent faire impression sur l' esprit de Vostre Majesté, et La disposer à rentrer dans les sentimens ou nous L' avons autrefois veüe avec joye, et ou en suitte de la reconciliation que nous nous promettons, nous ne doutons point qu' Elle ne continüe pour jamais.

Cependant nous prions Dieu,

SIRE,

De combler le Regne de Vostre Majesté de felicité, et benir Vostre personne Royale de santé et de tres longue vie. *A la Haye le 25. d' Octobre 1673.*

De Vostre MAJESTE

Bien humbles Serviteurs,

Les Estats Generaux des Provinces Unies Des Pais Bas.

GASP. FAGEL.

Par Ordonnance d' Iceux,

H. FAGEL.

LA RESPONSE DE SA Majeste le Roy DE LA GRANDE BRETAGNE, &c. A LA *LETTRE Precedente.*



Auts & Puissants Seigneurs, Quoy que la vostre du $\frac{15}{25}$ d' Octobre aye beaucoup plus d'un Manifeste que d'une Lettre, si l'on considere la presente conjoncture des affaires, la matiere qu'elle contient, & vostre maniere de Nous l'envoyer par un Trompette, dans un temps que vos Deputez à Cologne tenoient des Conferences frequentes avec les Ambassadeurs qui y sont de Nostre part; et par consequent vous ne souhaittiez pas peut estre que l'on vous y fasse response; Cependant pour mettre Nostre honneur à couvert, & pour detromper la partie du monde qui pourroit en estre abusée, Nous n'avons pas voulu laisser ladite Lettre sans une response precise à tous les poincts qu'elle contient (vous l'envoyant par la mesme personne qui Nous a apporté la vostre) à cause sur tout qu'il s'est pu faire, que par les grandes revolutions qui sont survenues dans vos affaires, et par le changement de vos Ministres, vous mesmes ayez pu avoir pris pour vray ce que les gens malignes vous ont si malicieusement insinué, afin de seduire au mesme temps vos Peuples et les Nostres.

Il ne faut pas de grands Argumens pour persuader au monde que l'on a dispersé ces années passées dans toutes vos Provinces quantité de Medailles, d'inscriptions & de Libelles, offensans extremement Nostre honneur et celuy de toute la Nation Angloise, puis que cela a esté si generalement authorizé, que ny Nous ny personne n'a jamais sceu que vous en eussiez desavoüé la moindre chose, devant que vostre derniere Lettre Nous ait appris, qu'au mesme temps que l'on s'en plaignit icy à vostre Ambassadeur, vous en fistes rompre les coins de peur qu'il ne s'en fist quelques autres en secret; et que vous ne Nous dites point encore, que vous ayez jamais fait chastier ny les autheurs ny ceux qui les ont dispersées.

Pour ce qui est de l'affaire de Surinam; Si vous pouviez persuader au monde, ou à Nos Peuples ce que vous dites dans cet Escrit, vous auriez surpassé vos Medailles, et seriez plus injurieux qu'elles, en Nous faisant coupables d'une chose dont Nous sommes aussy innocents, que vous estes esloignez d'estre creus, à ce que Nous esperons, dans vostre accusation. Vous dites que vous Nous aviez accordé tout ce que Nous vous avions demandé en faveur de Nos Sujets restans à Surinam. N'avons Nous pas toujours sollicité pour les faire relascher, depuis que Nous vous avons remis la place entre les mains jusqu'au commencement de la guerre presente? Et n'en reste-t-il pas encore la plus grande partie sur les lieux? Est ce à Nostre priere que vous les y tenez en estat d'esclavage? Y avons Nous envoyé Nos Vaisseaux seulement par pretexte, pour les soumettre plus entierement et d'une plus belle maniere à vostre Tyrannie? et non pas pour les en delivrer? L'Officier que Nous y envoyasmes, nommé le Major Bannister, ne fut il pas à son arrivée mis aussy tost en lieu de seureté sans qu'on luy aye permis de parler à ses Compatriotes, ny de leur faire sçavoir le Soin que Nous prenions d'eux? N'a-t-il pas fait un Protest contre le Gouverneur, pour avoir rompu la Capitulation expressément en dixhuit chefs? Et dites vous que tout cela s'est fait comme Nous l'avons souhaitté? Si vous aviez autant cheri le sang des deux Nations que Vous le dites dans vostre Papier, vous ne vous seriez pas si long temps opiniastrés à opprimer ceux de Nos Sujets que vous retenez dans cette Colonie. Et il paroist bien que si vous pouviez rejetter toute la faute de cecy sur Nostre Personne, vous le souhaittez pour le moins: Ainsy tout ce que Nous vous pouvons dire à ce que vous affirmez icy, Est, qu'à la verité vous Nous avez accordé de parole tout ce que Nous vous avons demandé, Et qu'en effet Nous n'avons jamais rien obtenu de vous.

Ce qui ensuivit, fut la pretenduë satisfaction que vous dites Nous avoir tousjours offerte sur ce qui regarde le Commerce de Nos Sujets dans les Indes Orientales. Il avoit esté solemnellement promis au Traitté de Breda, que l'on ajusteroit les choses avec des Commissaires que Vous deviez envoyer icy dans un temps où l'on auroit plus de loisir à le faire. Cependant Vous sçavez bien que Nostre Ambassadeur que nous envoyasmes apres ledit Traitté pour tenir sa residence auprés de vous, ne pût jamais rien obtenir sur ce sujet avecque toutes les instances qu'il vous fist là dessus, qui pûst contenter en aucune maniere Nostre Compagnie des dites Indes. Et le Sieur Van Beuningen mesme qui sembloit estre venu icy expressément pour cela n'a rien offert de plus pendant qu'il tenoit des Conferences avec Nos Commissaires là dessus. Il est vray que l'Ambassadeur Boreel a monstré icy un Plein pouvoir qu'il avoit de vous, pour traitter et conclurre une Ligue Offensive et Defensive avec nous, mais nous n'avons jamais pû accepter la Proposition, parce que les conditions n'en estoient pas assez equitables, et qu'au lieu de Nous donner satisfaction sur Nos plaintes, Il n'a jamais voulu consentir que l'on en parlast: Tout son discours au contraire ne tendoit qu'à Nous persuader que les Estats Generaux Nous offroient cette Ligue comme une marque de leur Amitié, et pour nostre seureté seule; tesmoignant de

l'indifference

l'indifference si elle fust acceptée ou refusée, et se vantant à tout moment de la grandeur de vos Forces de terre et de mer capables de vous defendre contre le pouvoir redoutable de la France ; Et Nous menaçant plus d'une fois, que dans l'espace de peu d' heures vous pourriez faire telle Ligue s'il vous plairoit avec la France, et mesme contre Nous, si Nous n'acceptions pas ce que ses Maistres Nous offroient. L'abregé de ces deux points, est, qu'il a plu au Sieur Van Beuningen de discourir sur la satisfaction que Nous demandions au sujet du Traffic dans les Indes Orientales; Mais qu'il s'en alla sans rien offrir: Et qu'apres Monsieur Boreel Nous offroit une Ligue Offensive & Defensive sans Nous donner satisfaction sur les plaintes faites, ny rien proposer pour prevenir les injures que l'on Nous pourroit faire; Et tout cela, afin que ces injures dont Nous Nous estions plaints, passassent pour les Nostres, & fussent rejettées sur Nous par un Traitté solemnel.

Le sujet d'offense que l'on Nous donna apres, fust (comme vous le remarquez bien dans vostre Lettre) l'affront commis contre le Pavillon au mois d' Aoust de l'an 1671. L'on en fit des plaintes à vostre Ambassadeur residant aupres de Nous; Et il nous asseura qu'il Nous en procureroit une bonne satisfaction; Mais trois ou quatre mois se passant sans que vous en prisiez aucune connoissance, Nous Nous creusmes obligez d' envoyer un Ambassadeur Extraordinaire pour vous en demander satisfaction dans des termes plus forts que Nous n'avions fait auparavant; Et n'y recevant aucune response capable de Nous contenter, Il eut Ordre de s'en revenir. Peu apres il fut suivi par un Ambassadeur Extraordinaire de vostre part, qui protesta de n'avoir aucun pouvoir à faire reparation de cet affront ny d'aucunes des choses dont Nous Nous estions si souvent plaints, mais bien de convenir avec Nous des termes qui pûssent regler à l'avenir l'affaire du Pavillon; disant cependant, que de luy mesme & sans vous consulter derechef Il ne pouvoit rien coucher par escrit là dessus. L'arrivée de cet Ambassadeur Extraordinaire fust sur le temps que Nous estions sur le point de faire une Declaration ouverte de guerre contre vostre Estat, & que Nous ne la pouvions plus differer, parce que le Prin-temps s'avançoit, et que ledit Ambassadeur persistoit à dire que ses Instructions ne le permettoient pas de faire aucune chose sur ce que Nous luy demandions, & ne pouvant rien produire pour justifier le delay qu'il souhaittoit d'apporter, que de Nous offrir d' escrire à ses Maistres pour des Pouvoirs et Instructions plus amples.

La guerre s'ensuivit bien tost apres; et comme elle s'estoit desja fort eschauffée, Trois de vos Deputés arriverent icy de vostre part sans aucuns sauf-conduits de Nous, & sans Nous avoir fait connoistre qu'ils estoient en chemin conformément aux Coustumes & Usages de la Guerre. Nous les aurions bien pû confiner (comme vous dites que Nous fismes,) mais Nous Nous contentasmes de leur faire sçavoir, qu'ils s'abstinsent de venir loger icy dans la Ville; leur assignant au lieu de cela des Appartemens dans Nostre Palais de Hampton Court, avec toutes les autres commodités convenables à leur Caractere, & dissimulans ce que Nous sçavions passer entre eux et des personnes qu'ils prattiquoient pour causer des tumultes & desordres dans Nostre Ville, & pour embarasser le Progrés de la Guerre; ne laissans pas pourtant de leur Envoyer des personnes du premier rang de Nostre Conseil pour conferer avec eux & pour escouter leurs Propositions, à qui ils ne firent autre responsе, & y persisterent tousjours jusqu' à leur depart, qu'ils n'estoient authorisés ny instruits à Nous faire aucunes Propositions; Mais qu'ils estoient bien contents d'entendre celles que l'on leur feroit, & qu'ils les envoyeroient à leurs Maistres, esperans que pendant qu'ils Nous amusoient ainsy de cette apparence, les Deputez que vous aviez envoyés au mesme temps au Roy Tres-Chrestien pourroient conclurre un Traitté separé avec Luy.

Et est il possible que vous pouvez vous flatter assez de croire que le monde regarde

regarde ce Procedé comme une preuve convainquante de vos desirs ardents pour la Paix ? Y a-t-il jamais eu Prince ou Estat qui aye envoyé un Ambassadeur à dessein d'obtenir ce que l' Ambassadeur ne se trouvoit authorisé de recevoir par des conditions reciproques, sur tout à un Prince avec qui il avoit guerre ? Il y a bien plus de raison de croire que ce que vous en avez fait n'a esté que pour gagner temps, tandis que vous tachiez de mettre en execution les Menaces au regard de la France, que Monsieur Boreel Nous avoit faites auparavant.

Le Ministre de l'Electeur de Brandebourg n'a jamais declaré, qu'il est venu icy à Nous faire des Ouvertures de Paix, ny qu'il eust autre Commission que de Nous porter à la recommendation de son Maistre à entendre celles qui Nous seroient faites. Il vinst icy lors que les Ambassadeurs Extraordinaires du Serenissime Roy de Suede arriverent pour Nous offrir la Mediation de Leur Maistre; laquelle Nous embrassasmes de bon cœur, aussy bien que la proposition qu'ils Nous firent d'une Suspension d'Armes; Mais quand un peu apres Ils vous ont proposé la mesme chose, Vous avez trouvé à propos de rejetter entierement la Suspension, et fustes si long temps à marchander sur le choix d'un lieu pour traitter la Paix, que plusieurs mois se sont escoulés sans produire aucun autre effet, que celuy de vous faire gagner vostre point en nommant la Ville de Cologne pour le Congrés; Ce qu'estant arresté, et Nostre Flotte preste à se mettre en Mer, vous Nous envoyastes dire que vous vouliez alors accepter la suspension d' Armes par Mer, à quoy Nous Nous trouvions obligés de respondre que l'on pouvoit en bien moins de temps faire la Paix que convenir sur les conditions d'une suspension d' Armes Partiale; Quoy que la chose nous parust assez artificieuse et inventée seulement pour chatouiller les Oreilles du Peuple, et Nous obliger de consommer inutilement tout ce que nous avions fait de Preparatifs pour bien equipper Nostre Flotte. En un mot, lorsque Nos Marchands auroient pu tirer quelque profit effectif d'une suspension d'Armes, vous ne la vouliez pas du tout; Et vous n'y avez pas consenti que lors que vous avez veu vos Provinces en estat de souffrir par le progrés de la Guerre.

Les Ministres d'Espagne ne Nous ont jamais offert aucunes conditions, & n'ont rien fait que de Nous incliner dans des termes Generaux aux sentimens d'une Paix; dont Nous leur en avons tousjours tesmoigné gré.

Nostre Neveu le Prince d' Orange ne Nous a jamais non plus fait aucune Ouverture pour la Paix. Il faut avoüer, que la maniere dont vous l'avez tousjours traitté jusqu' à l'année passée, n'a pas esté un fort bon argument pour Nous laisser persuader que vos intentions et desseins de vivre en bonne correspondence avec Nous estoient reels & sincers; Et bien que Nous n'ayons pas voulu faire esclatter le ressentiment que Nous avions eu de son traittement pour ne donner occasion à ses Ennemis de Luy a faire encore plus de mal; Cependant dés que la bonne volonté du Peuple l' emportant sur le parti des Louvesteins, Luy a donné le pouvoir et l'authorité dans le Gouvernement que ses Ancestres l'ont si bien merité; Nous nous sommes appliqués avec plus de chaleur et d'efficace à faire la Paix; y estant de plus portez par le succes surprenant des Armes de terre du Roy Tres-Chrestien. Nous Luy envoyasmes tout aussy tost des Ambassadeurs Extraordinaires pour estre presents au Traitté que le Parti des Lovesteins eust bien voulu mesnager à nostre exclusion, si la vertu et la generosité de ce Prince l'eust permis de l'accepter. Mais dés que Nos Ambassadeurs parurent sur les lieux, les Deputez se retirerent, et n'y ont plus paru du tout; Suivant la Maxime fondamentale que vous aviez establie dés le commencement de cette Guerre; de Nous mettre en division par toutes sortes de voyes, pour en faire vostre profit.

Pour ce qui est, que vous insinuez de Nostre intention de ruiner Nostre Neveu le Prince d'Orange, vous sçavez assez bien vous mesmes avec quelle injustice vous Nous faites cette reproche; et pendant qu' a Cologne vous vous plaignez tout ouvertement aux Mediateurs que Nous Nous emportons trop

pour

pour l'avancement de Ses Interests, vous voulez faire remarquer à Nos sujets un meschant naturel à son esgard ; Et y adjoustez (pour le peindre mieux) sans aucun fondement, que Nos demandes à Cologne tendent au renversement de la Religion Protestante, et à la ruine de la famille de Nostre Neveu. Nous ne pouvons point finir Nos remarques sur cette Lettre ou Manifeste que vous avez fabriqué, à dessein d'abuser vos Peuples et les Nostres, l'enveloppans dans des termes de respect pour Nostre Personne, & de belles parolles sur le sujet de la Paix, sans y adjouster celle-cy qui doit servir à convaincre les plus obstinez parmy vous ; En mesme temps, que vous Nous persuadez de manquer à la parolle que Nous avons donnée à Nos Alliez, de ne point faire de Traitté separé, vous l'establissez comme un point fondamental, que vous ne pouvez manquer à la parole que vous avez donnée aux vostres, sans faire tort à vostre honneur; comme si le vostre vous doit estre tousjours en recommendation, & que nous n'avons que faire de faire tant de cas du Nostre.

Cependant vous faites passer le procedé de vos Deputez à Cologne pour le plus net et le plus ingenue qui soit possible ; noircissant celuy de Nos Plenipotentiaires comme bien rude et peu sincer ; disant, que nonobstant tous les efforts que vous avez peu faire, Nous n'avons jamais voulu Nous relascher de Nostre premiere rigueur; En quoy Nous devons prendre à tesmoignes Messieurs les Mediateurs, qui ne manqueront point de Nous rendre justice en faisant connoistre au monde que Nosdits Plenipotentiaires ont retranché pour le moins une bonne moitié de leurs premieres demandes, pendant que les vostres se sont tousjours excusés de respondre sur aucune, si ce n'est celle du Pavillon ; dont ils semblent enclins à nous en vouloir gratifier pour l'avenir, mais dans des termes fort equivoques, et qui ne marqueront pas que Nous y avons eu jamais aucun droit pour le passé ; & c'est la seule chose que vous avez tesmoigné la moindre envie de Nous vouloir accorder durant tout le cours de cette Negotiation ; Et n'ayant rien advancé de plus dans les Ouvertures de Paix que vous dites Nous avoir faites par Nostre Neveu le Prince d'Orange, les Ministres d'Espagne & de Brandebourg, & par celles des Mediateurs eux mesmes, vous vous abstinez d'en toucher un seul mot dans vostredite Lettre ; traittant l'affaire de la Paix en termes generaux, pour vous en acquerir la reputation, et ne Nous faisant aucune proposition que celle de Nous separer d'avec Nos Alliez ; action que vous estimez trop basse pour une Republique, mais bien digne d'un Roy.

Si vous avez envie de travailler tout de bon à la Paix au lieu de vos bonnes paroles, Envoyez promptement à vos Deputez à Cologne des Pouvoirs pour dresser des Articles justes et equitables avec les nostres ; et le monde verra quelle sera nostre facilité à y donner les mains, et à rentrer dans les mesmes sentiments d'amitié et d'estime, que les Roys Nos Predecesseurs ont toujours eu pour vostre Estat, et pour vous faire connoistre que Nous sommes veritablement

De Whitehall *ce* 7me *de* Novembre, 1673.

Vostre bon Amy,

CHARLES R.

FINIS.